

Commune de ESQUERCHIN 59211

Plan Local d'Urbanisme



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN
1/1

Éléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art. R121-1
du Code de l'urbanisme



**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord**

D.D.T.M 59

Type Procédure : Révision

Délibération du : 15/08/2013

Date de mise à jour : 26/07/2013

ref : Commune de ESQUERCHIN (59211) -
Carte Servitudes ass

Echelle : 1 / 7000

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Poi - Dgfp

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

— Limite communale
■ Bâtiments

== A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
Ruisseau de l'Escrebieux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable
■ Protection éloignée
■ Protection immédiate
■ Protection rapprochée

EL7 - Alignement
① R.D. 25
② R.D.125
EL11 - Interdiction d'Accès
RD 621

Canalisation - zone de protection (*)
I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz

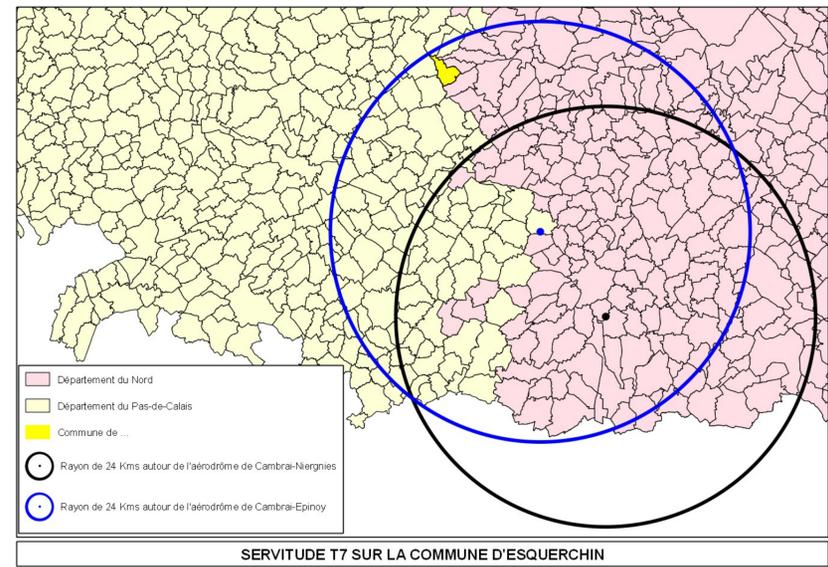
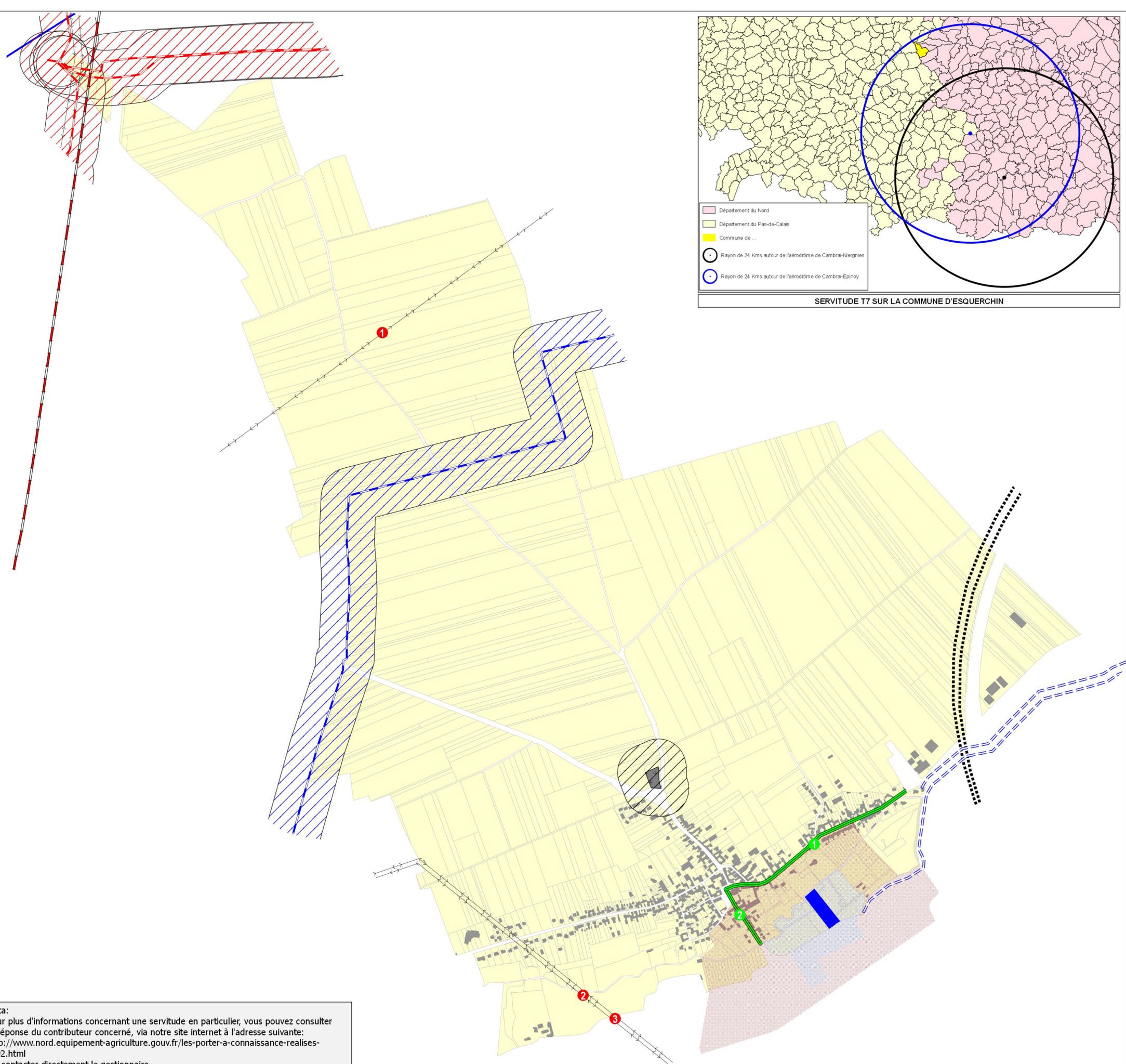
Canalisation - zone de protection (*)
I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites

I4 - Protection des Lignes Haute-Tension.
① Ligne : AVELIN - CHEVALET 400kv
② Ligne : ESQUERCHIN - GRAVELLE 1 90kv
③ Ligne : ESQUERCHIN - GRAVELLE 2 90kv

T0V
T1 - Protection des Lignes Ferroviaires
Ligne LGV : Gonesse-Lille frontière

T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement
Voir détail ci-contre

INT1 - Cimetières civils et militaires



Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
<http://www.nord.equipement-agriculture.gouv.fr/les-porter-a-connaissance-realises-r792.html>
Ou contacter directement le gestionnaire.